

Résultat du vote de la commune de Moutier sur son appartenance cantonale

La Neuveville, le 18 juin 2017

Le Conseil du Jura bernois (CJB) prend acte du résultat du vote de la commune de Moutier sur son appartenance cantonale du 18 juin 2017. Le CJB tient à faire part de son respect de la volonté populaire qui s'est exprimée en faveur du départ de la ville du canton de Berne pour rejoindre la République et Canton du Jura.

Le CJB salue l'aboutissement d'un exercice démocratique complexe et souligne qu'il s'agit là de la fin d'un long processus menant à la conclusion politique de la Question jurassienne comme le mentionne la Déclaration d'intention du 20 février 2012 et la feuille de route du 4 février 2015.

Le CJB invite tous les habitants de Moutier à se rassembler et à s'atteler dès à présent à la reconstruction d'un vivre-ensemble dépassant le clivage de la Question jurassienne permettant d'envisager un avenir serein au sein de la République et Canton du Jura.

Informations

Marcelle Forster, présidente du CJB, 079 400 18 08 ou Lucas Bonadei, secrétaire général du CJB, 031 633 75 73.